Vingt-septième session du Comité de l'agriculture

Point 4.2: Mise en œuvre des recommandations issues de la vingt-sixième session du Comité Notes d'introduction

Le Comité de l'agriculture, à sa vingt-sixième session, a examiné des questions relatives au programme, aux politiques et à la règlementation qui relèvent de sa compétence et a formulé une série de recommandations.

Les principaux thèmes abordés étaient les suivants:

- i Mettre l'alimentation et l'agriculture au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 Les solutions durables; ii) Système alimentaire durable;
- ii Agroécologie de la sensibilisation à l'action;
- iii Activités menées par la FAO dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture relevant du Cadre stratégique; v) Revitaliser les zones rurales au profit des jeunes;
- iv Rapport sur le Partenariat mondial sur les sols (GSP);
- v Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial;
- vi Travaux de la FAO relatifs à l'élevage, y compris la proposition de création d'un sous-comité de l'élevage;
- vii La chenille légionnaire d'automne en Afrique situation, risques et mesures à l'échelle mondiale;
- viii Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture;
- ix Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité;
- x Rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture, y compris les conclusions du Groupe de travail informel à composition non limitée chargé du programme relatif aux avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments;
- xi Programme de travail pluriannuel du Comité;
- xii Célébration de la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture, de l'Année internationale des fruits et légume et de l'Année internationale du mil.

Un rapport succinct est présenté à la vingt-septième session du Comité de l'agriculture. Il porte sur principales réalisations de la FAO résultant de la mise en œuvre des recommandations issues de la précédente session du Comité de l'agriculture et prend en compte le fait que les mesures prises à cause de la pandémie de covid-19 à partir de mars 2020 ont eu des répercussions sur la mise en œuvre de certaines activités.

On notera que des informations supplémentaires sur la mise en œuvre des recommandations issues de la vingt-sixième session du Comité de l'agriculture figurent dans d'autres documents de travail présentés à la vingt-septième session du Comité de l'agriculture, notamment: *Proposition de création d'un sous-comité de l'élevage au sein du Comité de l'agriculture* (COAG/2020/7); *Rapport d'activité sur la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2016-2020 et proposition relative à un nouveau plan d'action pour la période 2021-2025* (COAG/2020/8); *Code de conduite d'application volontaire sur la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture* (COAG/2020/13); *Plan d'action en faveur des jeunes ruraux* (COAG/2020/14); et *Mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture* (COAG/2020/16), ainsi que dans tous les documents d'information pertinents.

Le Comité est invité à prendre note du rapport succinct et à donner les indications qui lui paraîtront nécessaires concernant les futurs rapports.

M^{me} Ariella Glinni, Secrétaire du Comité de l'agriculture